



SIGA 3 C

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

POUR L'ANNEE 2026

1- DONNEES GENERALES

Le Syndicat Intercommunal Gaillon Aubevoye (SIGA 3C) a été créé en 2003 pour la création et la gestion d'un complexe cinématographique de 3 salles avec la signature d'un contrat de Délégation de Service Public le 17/12/2004 signée avec la société « Les écrans Gaillonnais » pour une durée de 25 ans à compter de la mise à disposition du bâtiment début 2008, soit une fin prévue début 2033 avec, par la suite, la signature de 4 avenants.

Pour rappel, le transfert de la DSP de la société « Les écrans Gaillonnais » à la société « Cinémas Grand Forum » a eu lieu le 17/10/2016 suite à un jugement du tribunal de commerce d'Evreux. La gestion du complexe cinématographique était dès lors confiée à la société « Cinéma Grand Forum » depuis 2016.

Depuis le 18 Septembre 2024, le groupe MÉGARAMA a repris la gestion du cinéma de Gaillon via l'avenant n°4 à la DSP.

Il faut également noter que la nomenclature M57 s'applique au budget du SIGA 3C depuis le 1^{er} Janvier 2025.

Ce budget est en TTC.

Compte Administratif 2025 (provisoire)

Réalisé 2025 (Provisoire)	Fonctionnement	Réalisé 2025 (Provisoire)	Investissement
Recettes	109 515 €	Recettes	65 187 €
Dépenses	72 510 €	Dépenses	67 122 €
Résultat exercice	37 005 €	Résultat exercice	- 1 935 €
Report 2024	53 414 €	Report déficit 2024	- 59 965 €
Résultat à affecter	90 418 €	Résultat à affecter (D001)	- 61 900 €
		RAR	0 €
		Résultat	- 61 900 €
Résultat net de l'exercice		28 518 €	

Les résultats présentés dans ce document tiennent compte des comptes administratifs de 2020, 2021, 2022, 2023, 2024 et 2025 (provisoire).

L'équilibre budgétaire se fait sans avoir recours à de nouveaux emprunts en 2026.

Il n'y a pas de salariés dans ce budget. Ce document est exprimé en **euros**.

Au cours de l'année 2025, peu de dépenses ont été réalisées sur la maintenance du bâtiment. Seuls des travaux au niveau de la toiture et de la plomberie ont été réalisés à hauteur de 7 892 €.

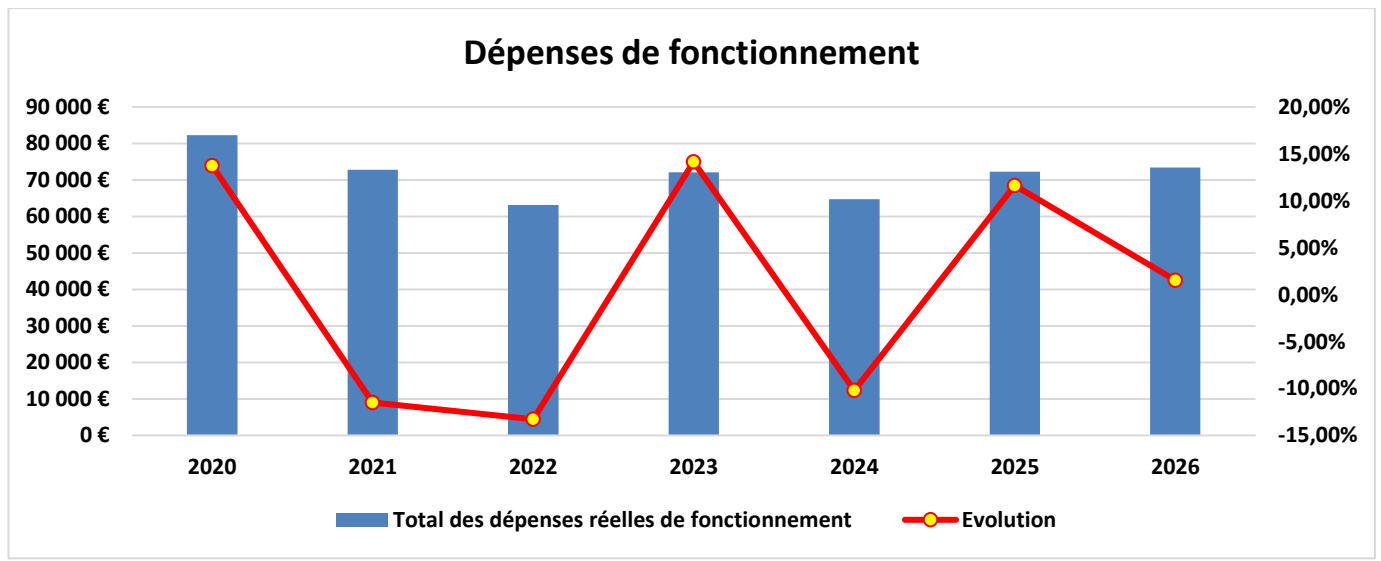
Aussi, l'exercice 2025 est clos avec un résultat net de 28 518 €. Au vu de ce résultat 2025 et des travaux prévus en 2026, la contribution des communes de Gaillon et de Val d'Hazey pour l'année 2026 passera pour chacune des deux communes de 53.000 (en 2025) à 68.000€ en 2026.

2- LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

2.1 Dépenses de fonctionnement

Le tableau ci-dessous reprend les dépenses réelles de fonctionnement réalisées et leur évolution :

Années	Dépenses réelles de fonctionnement	Evolution n-1
2020	82 266 €	+13,77 %
2021	72 813 €	-11,50 %
2022	63 149 €	-13,28 %
2023	72 095 €	+ 14,17 %
2024	64 731 €	-10,21 %
2025 (Prévisions)	72 278 €	+ 11,65 %
2026 (Prévisionnel)	73 403 €	+ 1,55 %



LES PRINCIPALES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Charges à caractère général (chapitre 011)

Ce chapitre permet de régler les dépenses relatives à l'entretien et au contrôle obligatoire du bâtiment, aux contrats d'entretien et de maintenance, aux primes d'assurances multirisques, aux impôts et taxes.

CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CA 2025 (Provisoire)	BP 2026 (Prévisions)
36 325 €	29 245 €	22 052 €	29 829 €	24 183 €	34 314 €	30 724 €

Pour les orientations 2026 de ce chapitre, il est prévu de prendre en compte les futures dépenses à réaliser sur ce chapitre avec les contrôles obligatoires (annuels et triennaux), les éventuelles mises aux normes suite aux contrôles, quelques travaux divers sur le bâtiment.

Autres charges de gestion courante (Chapitre 65)

De 2020 à 2024, ce chapitre 65 comprenait dans la nomenclature M14, la subvention d'équilibre prévue à l'article 37 de la DSP « équilibre financier/subvention pour compensation de contrainte de service public ».

L'article 37 de la DSP - « équilibre financier / subvention pour compensation de contrainte de service public », indique que, compte tenu des conditions d'exploitation, l'autorité déléguée peut participer à l'équilibre financier du contrat en versant à son concessionnaire une subvention pour compensation de contrainte de service public.

A partir de 2025, avec le passage en M57, ce chapitre comprend la subvention d'équilibre prévue à l'article 37 de la DSP « équilibre financier/subvention pour compensation de contrainte de service public » ainsi que les autres charges exceptionnelles (qui étaient au chapitre 67 en M14).

CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CA 2025 (Provisoire)	BP 2026 (Prévisions)
0 €	0 €	0 €	4 129 €	4 229 €	4 100 €	9 364 €

Pour 2026, il est donc prévu une enveloppe pour pouvoir mettre en application l'article 37 de la DSP et de disposer au budget d'une enveloppe permettant de répondre à toute éventuelle charge exceptionnelle.

Intérêts de la dette (chapitre 66)

Ce chapitre comprend les intérêts de la dette. Les ICNE (Intérêts Courus Non Échus) sont compris.

CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CA 2025 (Provisoire)	BP 2026 (Prévisions)
45 941 €	43 568 €	41 097 €	38 677 €	36 318 €	33 864 €	31 315 €

L'enveloppe des intérêts de la dette pour 2026 est fixée en fonction des emprunts actuellement en cours, sachant que la réalisation d'un nouvel emprunt sur 2026 n'est pas prévue.

Charges exceptionnelles (Chapitre 67)

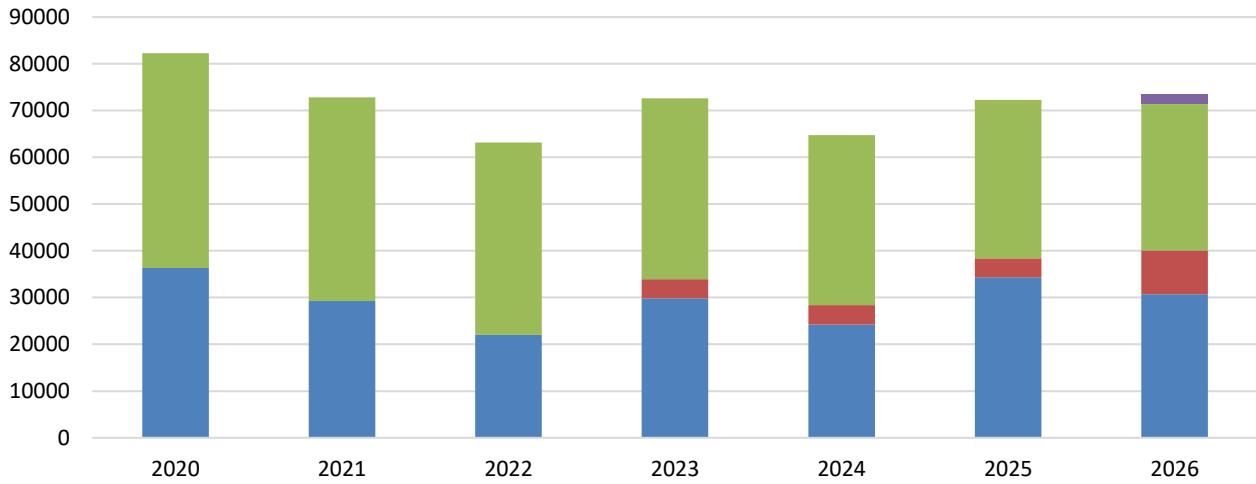
De 2020 à 2024, avec la nomenclature M14, ce chapitre comprenait les titres antérieurs annulés ainsi que les autres charges exceptionnelles.

A partir de 2025 avec le passage en M57, ce chapitre comprend les titres antérieurs annulés. Les autres charges exceptionnelles sont transférées dans le chapitre 65.

CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CA 2025 (Provisoire)	BP 2026 (Prévisions)
0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	2 000 €

Pour les orientations de ce chapitre en 2026, il est proposé de disposer d'une enveloppe permettant de répondre à toute demande d'annulation de titres antérieurs. Il sera mis la même enveloppe en recette pour répondre à toute demande d'annulation de mandats antérieurs.

Répartition des dépenses de fonctionnement

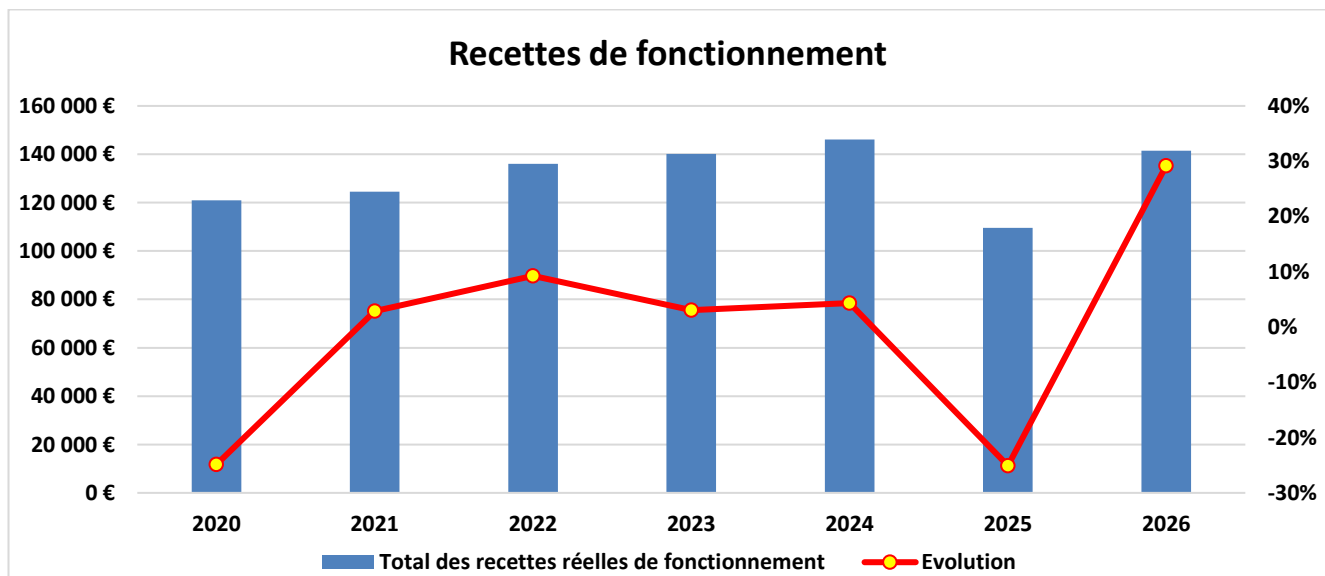


- Charges à caractère général (chapitre 011) :
- Intérêts de la dette (chapitre 66) :
- Autres charges de gestion courante (Chapitre 65) :
- Charges exceptionnelles (Chapitre 67) :

2.2 Recettes de fonctionnement

Le tableau ci-dessous montre l'évolution des recettes réelles de fonctionnement provenant quasi exclusivement de subventions versées par les budgets des communes de Gaillon et du Val d'Hazey, ainsi que du FCTVA :

Années	Recettes réelles de fonctionnement	Evolution n-1
2020	121 000 €	-24,85 %
2021	124 500 €	+ 2,90 %
2022	136 000 €	+ 9,23 %
2023	140 110 €	+ 3,03 %
2024	146 162 €	+ 4,31 %
2025 (Provisoire)	109 515 €	-25.08 %
2026 (Prévisions)	141 500 €	+ 29.20 %



Dotations et participations (Chapitre 74)

Ce chapitre comprend les dotations des communes de Gaillon et du Val d’Hazey ainsi que le FCTVA.

CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CA 2025 (Provisoire)	BP 2026 (Prévisions)
161 000 €	121 000 €	124 500 €	136 000 €	136 571 €	136 000 €	106 000 €	136 000 €

Pour les orientations 2026 de ce chapitre, il est proposé d’augmenter les dotations versées par les deux communes pour un montant total de 136 000 €, soit 68 000 € par commune comme en 2022, 2023 et 2024.

Compte-tenu des incertitudes entourant l’éligibilité des dépenses de fonctionnement au FCTVA à compter de 2026, aucune recette à ce titre n’a été intégrée dans les prévisions budgétaires.

Autres produits de gestion courante (Chapitre 75)

De 2020 à 2024 en nomenclature M14, ce chapitre comprenait l’article 34.1 de la DSP « redevance forfaitaire annuelle » et l’article 34.2 « redevance proportionnelle annuelle ».

L’article 34.1 de la DSP « redevance forfaitaire annuelle » correspond à une redevance fixe qui est révisée chaque année selon la formule indiquée dans la DSP.

L’article 34.2 « redevance proportionnelle annuelle » est appliqué si, dans l’année civile, le nombre total d’entrées payantes est supérieur à 50.000. Dans ce cas, le délégataire verse une redevance par entrée payante à compter de la 50 001ème. Le tarif par entrée payante est révisé chaque année selon la formule indiquée dans la DSP.

Avec le passage en M57, à partir de 2025, ce chapitre comprendra aussi les remboursements d’assurance, les produits de cession et autres produits exceptionnels qui étaient dans le chapitre 77 en M14.

CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CA 2025 (Provisoire)	BP 2026 (Prévisions)
0 €	0 €	0 €	3 539 €	3 500 €	3 515 €	3 500 €

Pour les orientations 2026 de ce chapitre, il est proposé de prévoir une enveloppe pour l’application de ces deux articles de la DSP.

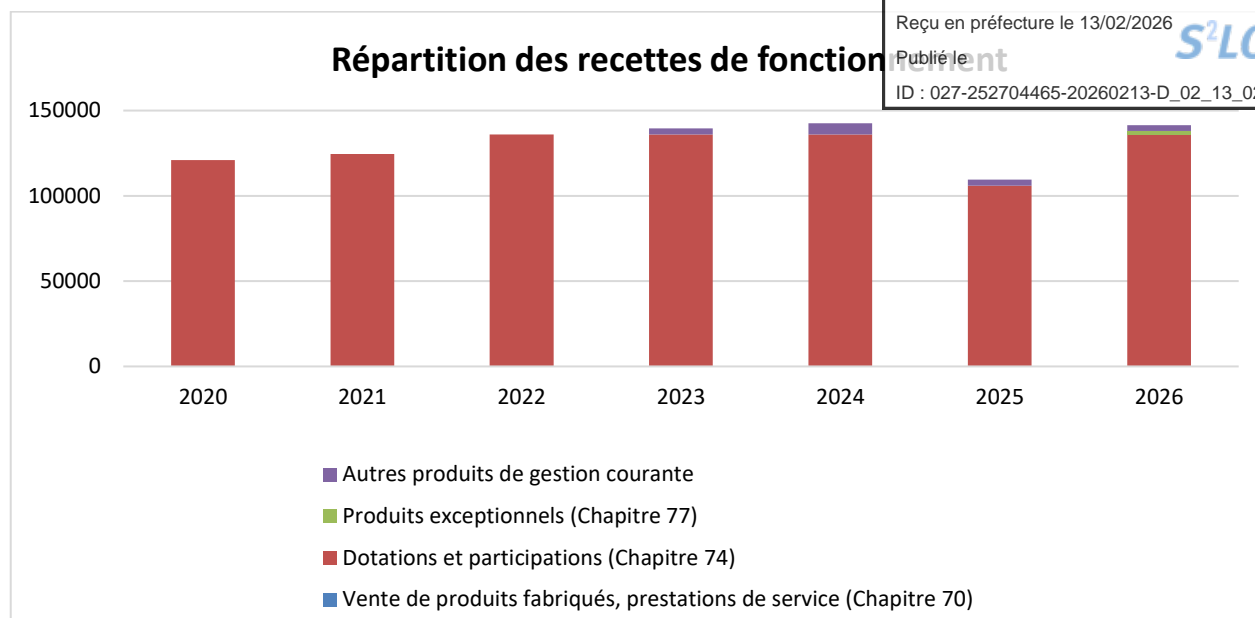
Produits exceptionnels (Chapitre 77)

De 2020 à 2024, en nomenclature M14, ce chapitre comprenait principalement les remboursements d’assurance et les mandats antérieurs annulés.

A partir de 2025 avec le passage en M57, ce chapitre comprend les mandats antérieurs annulés, les remboursements d’assurance, les produits de cession et autres produits exceptionnels sont transférés dans le chapitre 75

CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CA 2025 (Provisoire)	BP 2026 (Prévisions)
0 €	0 €	0 €	0 €	6 623 €	0 €	2 000 €

Pour les orientations de ce chapitre en 2026, il est proposé de disposer d’une enveloppe permettant de répondre à toute demande d’annulation de mandats antérieurs. Il est donc proposé la même enveloppe en dépenses pour répondre à toute demande éventuelle d’annulation de titres antérieurs.



3- LA SECTION D'INVESTISSEMENT

3.1 Recettes d'investissement

Les recettes réelles d'investissement et leur évolution :

Années	Recettes réelles d'investissement	Evolution n-1
2020	68 273 €	/
2021	59 000 €	-13,58 %
2022	58 400 €	-1,01 %
2023	61 719 €	+ 5,69 %
2024	56 916 €	-7,78 %
2025 (Provisoire)	59 965 €	+ 5,36 %
2026 (Prévisions)	61 900 €	+ 3,22 %

FCTVA (chapitre 10)

Cette recette est directement liée à la récupération de la TVA liées aux investissements engagés les années précédentes.

CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CA 2025 (Provisoire)	BP 2026 (Prévisions)
0 €	0 €	0 €	229 €	0 €	0 €	0 €

Emprunts (chapitre 16)

Emprunts réalisés pour financer les investissements ou caution reçue.

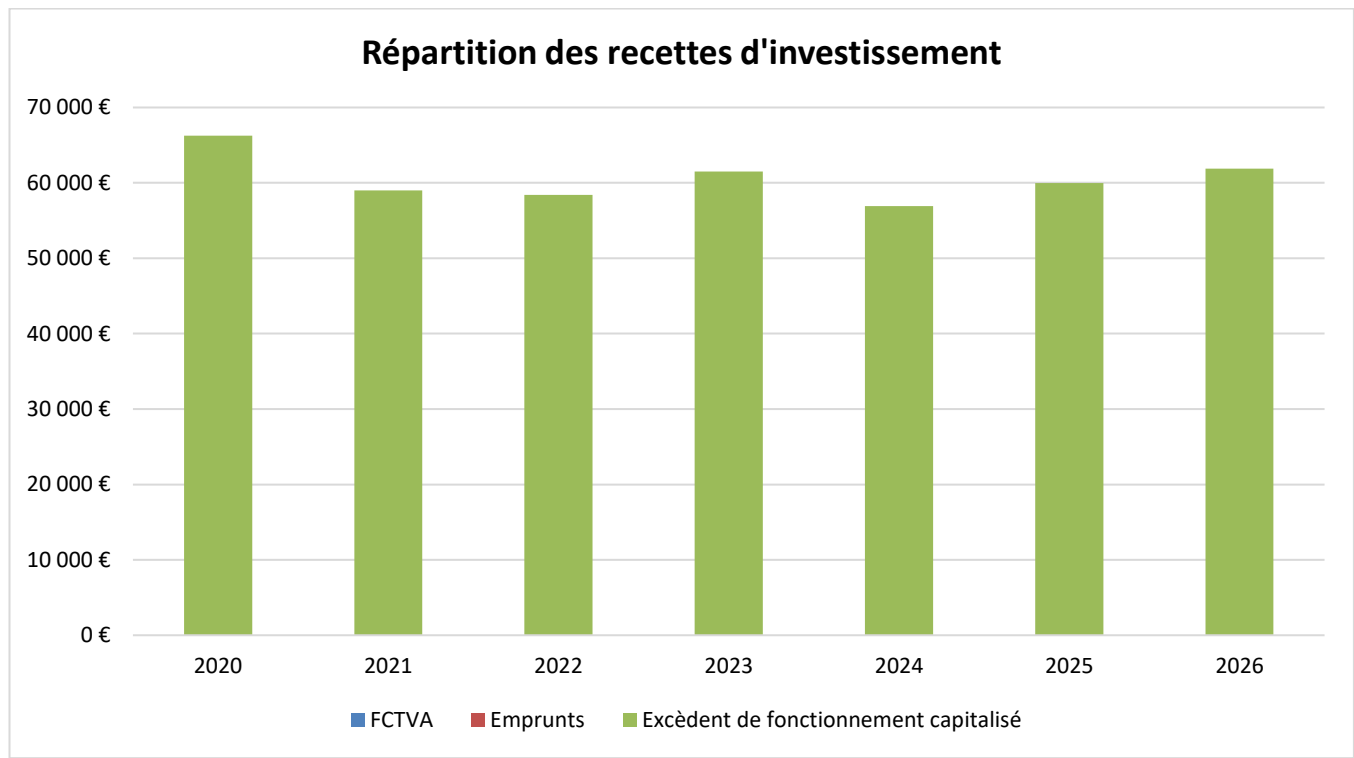
CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CA 2025 (Provisoire)	BP 2026 (Prévisions)
0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €

Au regard des éléments financiers présentés plus haut, il n'apparaît pas nécessaire de contracter de nouveaux emprunts sur l'exercice 2026.

Excédent de fonctionnement capitalisé (Chapitre 10 compte 1068)

Cette recette correspond à l'affectation du résultat N-1 au compte 1068.

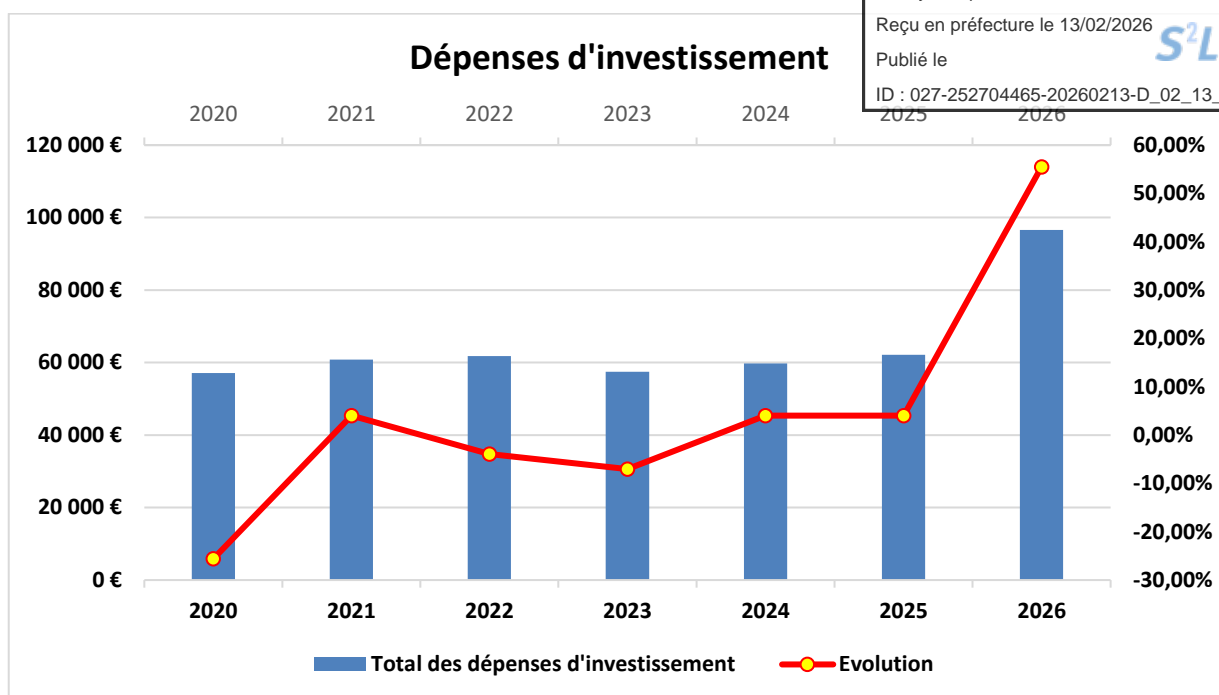
CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CA 2025 (Provisoire)	BP 2026 (Prévisions)
68 273 €	59 000 €	58 400 €	61 490 €	56 916 €	59 965 €	61 900 €



3.2 Dépenses d'investissement

Le tableau ci-dessous montre les dépenses réelles d'investissement et leur évolution :

Années	Dépenses réelles d'investissement	Evolution n-1
2020	57 089 €	- 25,60 %
2021	60 793 €	+ 6,48 %
2022	61 803 €	+ 1,66 %
2023	57 453 €	- 7,03 %
2024	59 746 €	+ 4,00 %
2025 (Provisoire)	62 132 €	+ 4,00 %
2026 (Prévisions)	96 616 €	+ 55,50 %



Dépenses d'équipement

Pour l'année 2026, sont prévus des investissements d'équipement réalisés sur le bâtiment (mise aux normes du SSI, chauffage, plan sécurité, etc...).

CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CA 2025 (Provisoire)	BP 2026 (Prévisions)
0 €	1 394 €	0 €	0 €	0 €	0 €	32 000 €

Pour l'exercice 2026, il est prévu la mise aux normes du système de sécurité incendie (SSI) pour répondre aux demandes du SDIS qui ont été émises lors de la dernière visite de sécurité de Juin 2023, sachant que la prochaine visite de sécurité devrait avoir lieu en Juin 2026.

4- LES GRANDES MASSES FINANCIERES

4.1 Masses budgétaires

	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CA 2025 (Provisoire)	BP 2026 (Prévisions)
Recettes de fonctionnement	121 000 €	124 500 €	136 000 €	140 110 €	146 162 €	109 515 €	141 500 €
Dépenses de fonctionnement	82 266 €	72 813 €	63 149 €	72 095 €	64 731 €	72 278 €	73 403 €
<i>dont intérêts de la dette</i>	45 942 €	43 568 €	41 097 €	38 677 €	36 318 €	33 864 €	31 315 €
Recettes d'investissement	68 273 €	59 000 €	58 400 €	61 719 €	56 916 €	59 965 €	61 900 €
<i>dont emprunts souscrits</i>	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Dépenses d'investissement	57 089 €	60 793 €	61 803 €	57 453 €	59 746 €	62 132 €	96 616 €
<i>dont capital de la dette</i>	57 089 €	59 399 €	61 803 €	57 453 €	59 746 €	62 132 €	64 616 €

4.2 Soldes financiers

	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	(Provisoire)	(Prévisions)
Epargne de gestion	84 675 €	95 255 €	113 948 €	106 692 €	117 750 €	71 101 €	99 412 €
Epargne brute	38 734 €	51 687 €	72 851 €	68 018 €	81 431 €	37 237 €	68 097 €
Epargne nette	- 18 356 €	- 7 712 €	11 047 €	10 562 €	21 686 €	- 24 895 €	3 481 €

4.3 Besoin de financement

Le tableau ci-dessous reprend l'évolution du besoin de financement avec la prévision pour 2026.

	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CA 2025 (Provisoire)	BP 2026 (Prévisions)
Recettes d'investissement	66 273 €	59 000 €	58 400 €	61 719 €	56 916 €	59 965 €	61 900 €
Dépenses d'investissement	57 089 €	60 793 €	61 803 €	57 453 €	59 746 €	62 132 €	96 616 €
Reste à Réaliser	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Besoin ou Excédent de financement	9 184 €	-1 793 €	- 3 403 €	4 266 €	-2 840 €	- 2 167 €	- 34 716 €

4.4 Endettement :

	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CA 2025 (Provisoire)	BP 2026 (Prévisions)
Encours de dette au 31 décembre	1 117 780 €	1 058 381 €	996 578 €	939 125 €	879 379 €	817 247 €	752 632 €
Ratio de désendettement	29 ans	20 ans	14 ans	14 ans	11 ans	22 ans	11 ans
Emprunt/ Caution reçue	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €

On observe la poursuite du désendettement du SIGA 3C qui aura diminué de -33% entre 2020 et 2026.

5- LES GRANDS EQUILIBRES FINANCIERS

5.1 Soldes intermédiaires de gestion

Ce sont des indicateurs permettant d'analyser le niveau de richesse du syndicat. La part des cessions d'immobilisations est retirée car il s'agit d'une recette exceptionnelle.

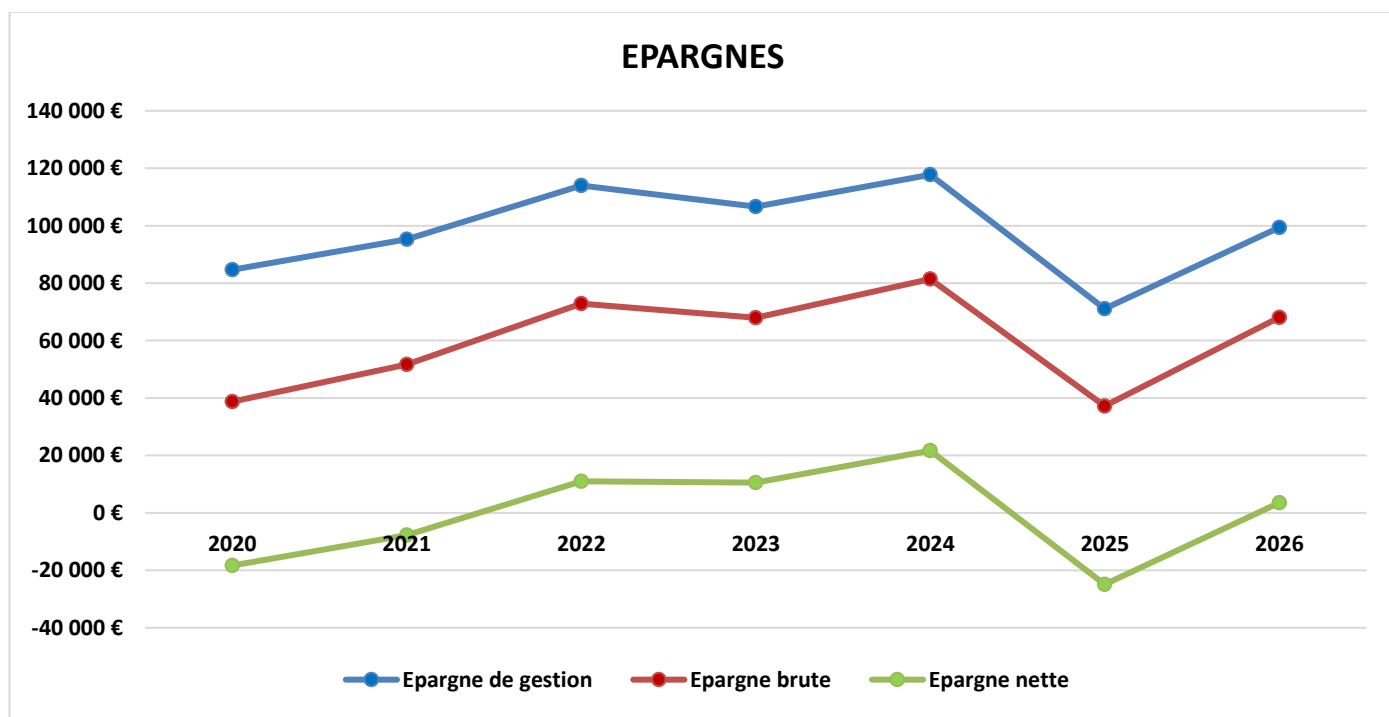
Epargne de gestion = Différence entre les recettes et les dépenses réelles de fonctionnement hors intérêts de la dette.

	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CA 2025 (Provisoire)	BP 2026 (Prévisions)
Epargne de gestion	84 675 €	95 255 €	113 948 €	106 692 €	117 750 €	71 101 €	99 412 €

Epargne brute = C'est l'écart entre les recettes de fonctionnement et les dépenses de fonctionnement. L'excédent appelé aussi autofinancement brut finance la section d'investissement et doit être supérieur ou égal au remboursement du capital de la dette. La part des cessions d'immobilisations est retirée car il s'agit d'une recette exceptionnelle.

Epargne nette = Epargne brute ôtée du remboursement du capital de la dette. L'épargne nette permet de mesurer l'équilibre annuel. Une épargne nette négative illustre une santé financière dégradée.

	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CA 2025 (Provisoire)	BP 2026 (Prévisions)
Epargne brute	38 734 €	51 687 €	72 851 €	68 015 €	81 431 €	37 237 €	68 097 €
Capital de la dette	57 089 €	59 399 €	61 803 €	57 453 €	59 746 €	62 132 €	64 616 €
Epargne nette	- 18 356 €	-7 712 €	11 047 €	10 562 €	21 686 €	-24 895 €	3 481 €



6- LE NIVEAU DE L'ENDETTEMENT

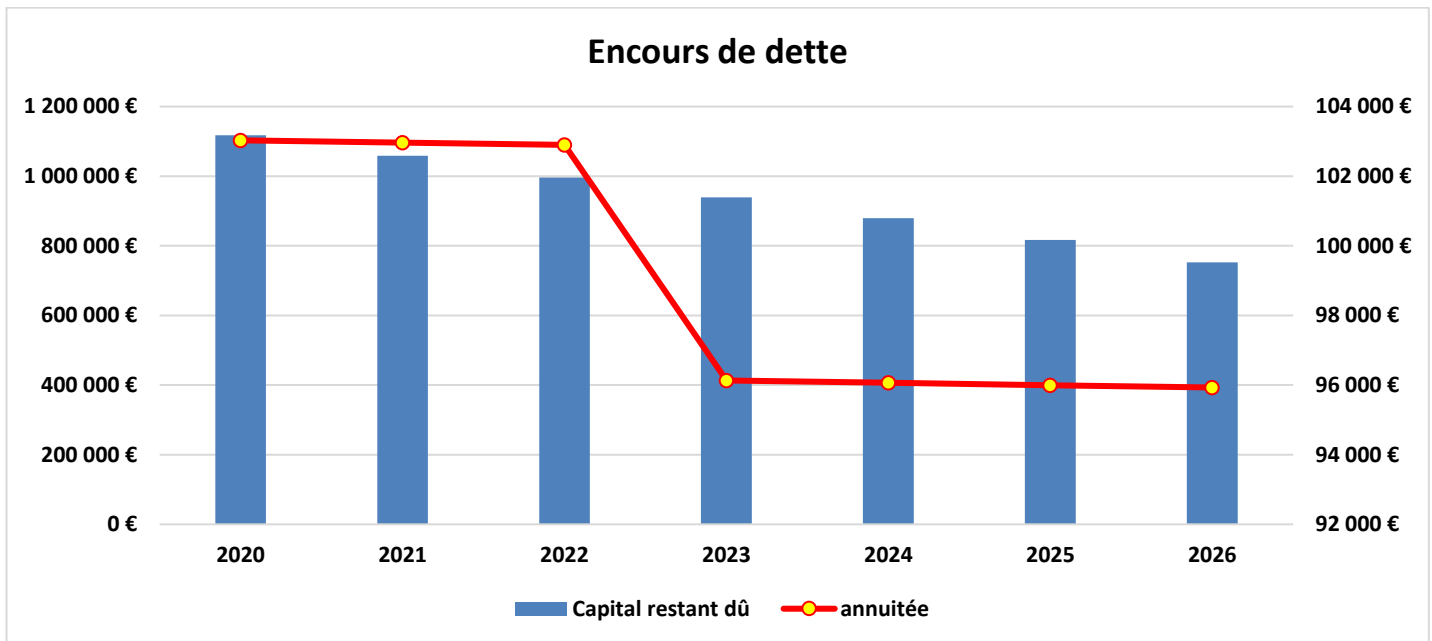
6.1 Encours de dette et emprunts nouveaux

Selon les éléments évoqués plus haut, l'encours de la dette évoluerait de **1 117 780 € en fin 2020 à 752 632 € en fin 2026** (échelle de gauche du graphique). Pour rappel, l'emprunt concernant le passage au « numérique » s'est achevé en 2022.

De la même façon, l'annuité de la dette évoluerait de **103 031 € en 2020 à 95 931 € en 2026** (échelle de droite du graphique).

	Encours de dette au 31 Décembre	Evolution n-1	
2020	1 117 780 €	-4,86 %	0 €
2021	1 058 381 €	-5,32 %	0 €
2022	996 578 €	- 5,84 %	0 €
2023	939 125 €	- 5,77 %	0 €
2024	879 379 €	- 6,36 %	0 €
2025	817 247 €	-7,06%	0 €
2026	752 632 €	-7,91 %	0 €

Le graphique ci-dessous indique par année les évolutions du capital restant dû et de l'annuité tout en retraçant les nouveaux emprunts à contracter dans le cadre du plan d'investissement prospectif.



6.2 La structure de la dette actuelle

La dette est actuellement composée de 3 emprunts à taux fixe pour :

- La construction : un taux fixe de 4,31%, un capital restant dû au 31 Décembre 2025 de 605.796 € se terminant en mars 2036,
- Les travaux supplémentaires pour la construction : un taux fixe de 4,98%, un capital restant dû au 31 Décembre 2025 de 31.681 € se terminant en mars 2036,
- Le chauffage : un taux fixe de 3,09%, un capital restant dû au 31 Décembre 2025 de 179.770 € se terminant en septembre 2034.

Ces 3 emprunts ne sont pas structurés ou « toxiques ». Ils sont classés A-1 selon la charte Gissler (1 : indices de la zone euros ; A : taux fixes et variables simples sans effet de levier ni effet multiplicateur).

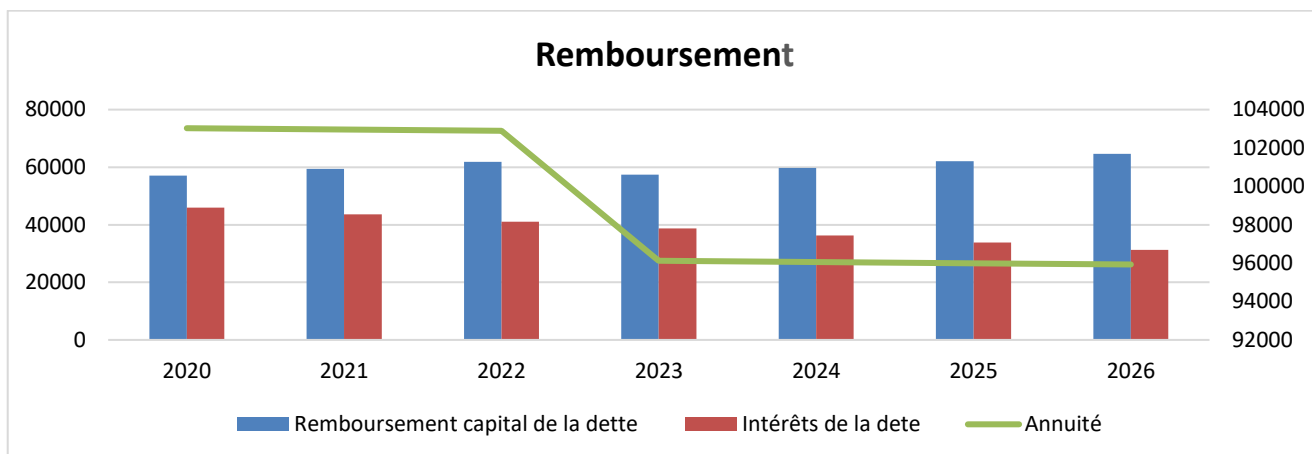
On observe que le syndicat s'est désendetté de 2020 à 2025. Ce processus se poursuivra en 2026 car il ne sera pas nécessaire de réaliser un nouvel emprunt pour financer les investissements de 2026.

6.3 Annuités de la dette



L'annuité de la dette (capital + intérêts) s'échelonne et se ventile comme suit :

	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CA 2025 (Provisoire)	BP 2026 (Prévisions)
Annuités	103 031 €	102 967 €	102 900 €	96 130 €	96 064 €	95 996 €	95 931 €
Evolution n-1 (en %)	- 17,85 %	- 0,07 %	- 0,07 %	- 6,58 %	- 0,06 %	- 0,08 %	- 0,07 %
Capital en euro	57 089 €	59 399 €	61 803 €	57 453 €	59 746 €	62 132 €	64 616 €
Intérêts en euro	45 941 €	43 568 €	41 097 €	38 677 €	36 318 €	33 864 €	31 315 €

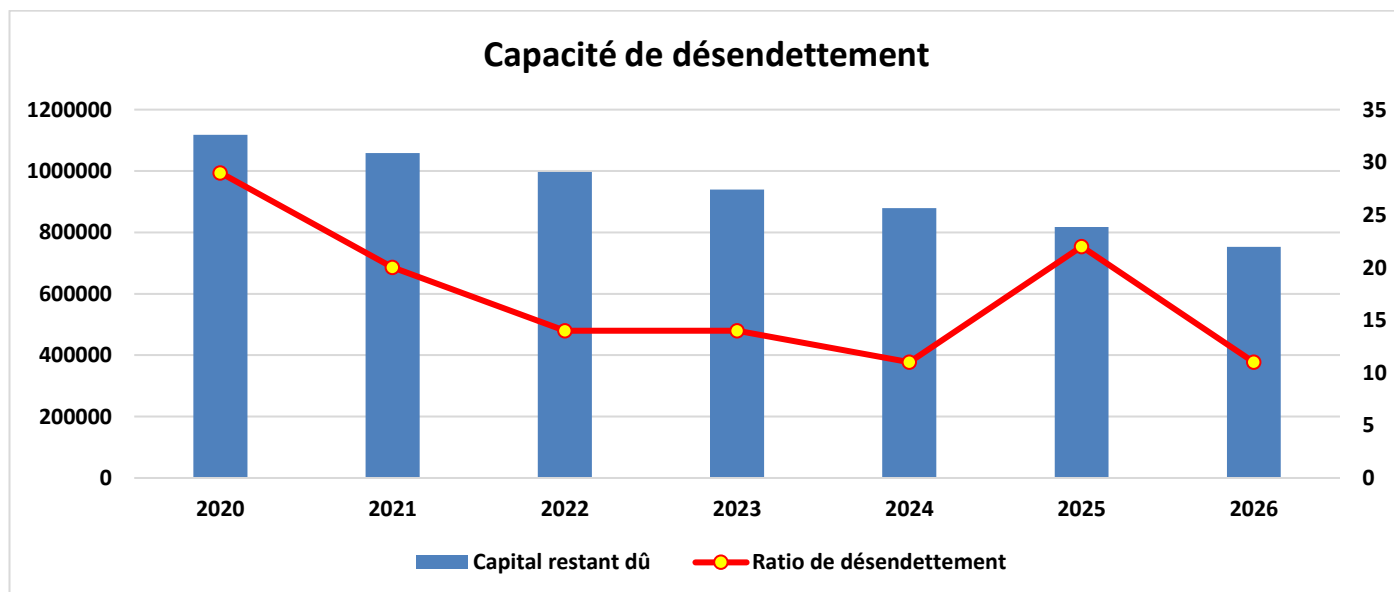


6.3 Ratio de désendettement

Le ratio de désendettement détermine le nombre d'années nécessaires au syndicat pour éteindre totalement sa dette par mobilisation et affectation en totalité de son épargne brute annuelle. Il se calcule selon la règle suivante : encours de dette au 31 décembre de l'année budgétaire en cours / épargne brute de l'année en cours.

La capacité de désendettement pour le syndicat évolue comme suit :

	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CA 2025 (Provisoire)	BP 2026 (Prévisions)
Ratio CDD	13 ans	29 ans	20 ans	14 ans	14 ans	11 ans	22 ans	11 ans



7- LE PROGRAMME PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT

Il n'y a pas d'opérations pluriannuelles d'investissements identifiées à ce jour. Le tableau des Comptes Administratifs entre 2020 et 2025 ainsi que la prévision budgétaire

SIGA 3 C - Comptes administratifs de 2016 à 2025 - BP 2026

Fonctionnement										
Depenses	Chapitre	Libellé	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	BP+ DM 2025	CA 2025 (Provisoire)	BP 2026
D	011	Charges à caractère général	36 325 €	29 245 €	22 052 €	29 289 €	24 183 €	56 682 €	34 314 €	30 724.00 €
	012	Charges de personnel et frais assimilés	- €	- €	- €	0 €	0 €	0 €	0 €	- €
	014	Atténuations de produits	- €	- €	- €	0 €	0 €	0 €	0 €	- €
	65	Autres charges de gestion courante	- €	- €	- €	4 129 €	4 229 €	10 100 €	4 100 €	9 364.00 €
	66	Charges financières	45 942 €	43 568 €	41 097 €	38 677 €	36 318 €	34 000 €	33 864 €	31 315.00 €
	67	Charges exceptionnelles	- €	- €	- €	0 €	0 €	2 000 €	0 €	2 000.00 €
		Dépenses réelles de fonctionnement	82 266 €	72 813 €	63 149 €	72 095 €	64 731 €	102 782 €	72 278 €	73 403.00 €
	023	Virement à la section d'investissement	- €	- €	- €	0 €	0 €	61 832 €	0 €	96 316.00 €
	022	Dépenses imprévues	- €	- €	- €	0 €	0 €	0 €	0 €	- €
	042	Opé. d'ordre de transfert entre sections	242 €	244 €	309 €	308 €	232 €	300 €	232 €	300.00 €
	68	Provisions	- €	- €	- €	0 €	0 €	0 €	0 €	- €
		TOTAL DES DEPENSES	82 508 €	73 057 €	63 458 €	72 403 €	64 963 €	164 914 €	72 510 €	170 019.00 €
Recettes	Chapitre	Libellé	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	BP+ DM 2025	CA 2025 (Provisoire)	BP 2026
R	013	Atténuations de charges	- €	- €	- €	0 €	0 €	0 €	0 €	- €
	70	Produits des services, du domaine et ventes...	- €	- €	- €	0 €	0 €	0 €	0 €	- €
	73	Impôts et taxes	- €	- €	- €	0 €	0 €	0 €	0 €	- €
	74	Dotations et participations	121 000 €	124 500 €	136 000 €	136 571 €	136 000 €	106 000 €	106 000 €	136 000.00 €
	75	Autres produits de gestion courante	- €	- €	- €	3 539 €	3 539 €	3 500 €	3 515 €	3 500.52 €
	76	Produits financiers	- €	- €	- €	0 €	0 €	0 €	0 €	- €
	77	Produits exceptionnels hors produit de cession	- €	- €	- €	0 €	6 623 €	2 000 €	0 €	2 000.00 €
	775	Produits de cession	- €	- €	- €	- €	- €	0 €	- €	- €
		Recettes réelles de fonctionnement	121 000 €	124 500 €	136 000 €	140 110 €	146 162 €	111 500 €	109 515 €	141 500.52 €
	042	Opé. d'ordre de transfert entre sections	- €	- €	- €	0 €	451 €	0 €	0 €	- €
	002	Résultat de fonctionnement reporté	37 351 €	16 843 €	9 886 €	20 937 €	31 728 €	53 414 €	53 414 €	28 518.48 €
		TOTAL DES RECETTES	158 351 €	141 343 €	145 886 €	161 048 €	178 341 €	164 914 €	162 929 €	170 019.00 €
		SOLDE DEPENSES - RECETTES (résultat cumulé)	75 843 €	68 286 €	82 428 €	88 645 €	113 378 €	- €	90 418 €	- €
		SOLDE HORS 002 (résultat de l'exercice)	38 492 €	51 443 €	72 542 €	67 707 €	81 650 €	- 53 414 €	37 005 €	- 28 518 €
		RRF-DRF	38 734 €	51 687 €	72 851 €	68 015 €	81 431 €	8 718 €	37 237 €	68 098 €
Investissement										
Depense / Recette	Chapitre	Libellé	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	BP+ DM 2025	CA 2025 (Provisoire)	BP 2026
D	001	Solde d'exécution d'investissement reporté	68 273 €	56 847 €	58 396 €	61 490 €	56 916 €	59 965 €	59 965 €	61 899.97 €
	020	Dépenses imprévues	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0.00 €
	040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	0 €	0 €	0 €	0 €	451 €	0 €	0 €	0.00 €
	041	Opérations patrimoniales	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	4 990 €	4 990 €	0.00 €
	204	Subventions d'équipements versées	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0.00 €
	16	Remboursements d'emprunts	57 089 €	59 399 €	61 803 €	57 453 €	59 746 €	62 132 €	62 132 €	64 616.00 €
	20	Immo incorporelles	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0.00 €
	21	Immo corporelles	0 €	1 394 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	2 000.00 €
	23	Immo en cours	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	30 000.00 €
	21/23	Opérations d'équipement	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0.00 €
	4541	Travaux effectués d'office	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0.00 €
	26	Participations	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0.00 €
		Reste à réaliser	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0.00 €
		TOTAL DES DEPENSES	125 363 €	117 640 €	120 199 €	118 943 €	117 113 €	127 087 €	127 087 €	158 515.97 €
R	001	Excédent d'investissement reporté	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0.00 €
	021	Virement de la section de fonctionnement	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	61 832 €	0 €	96 316.00 €
	024	Produits des cessions d'immobilisations	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0.00 €
	040	Amortissements	242 €	244 €	309 €	308 €	232 €	300 €	232 €	300.00 €
	041	Opérations patrimoniales	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	4 990 €	4 990 €	0.00 €
	10	Dotations fonds divers et réserves	0 €	0 €	0 €	229 €	0 €	0 €	0 €	0.00 €
	1068	Affectation de résultat N-1	68 273 €	59 000 €	58 400 €	61 490 €	56 916 €	59 965 €	59 965 €	61 899.97 €
	13	Subventions reçues	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0.00 €
	165	Dépôts et cautionnement reçue	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0.00 €
	2138	Autres constructions	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0.00 €
	4542	Travaux effectués d'office	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0.00 €
	16	Emprunts	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0.00 €
		Reste à réaliser	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0.00 €
		TOTAL DES RECETTES	68 515 €	59 244 €	58 709 €	62 027 €	57 148 €	127 087 €	65 187 €	158 515.97 €
		BESOIN OU EXCEDENT DE FINANCEMENT	-56 847 €	-58 396 €	-61 490 €	-56 916 €	-59 965 €	0 €	-61 900 €	0 €
			CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	BP 2025	CA 2025 (Provisoire)	BP 2026
		Résultat de fonctionnement	75 843 €	68 286 €	82 428 €	88 645 €	113 378 €	0 €	90 418 €	0 €
		Besoin de financement d'investissement	-56 847 €	-58 396 €	-61 490 €	-56 916 €	-59 965 €	0 €	-61 900 €	0 €
		Résultat reportable en N+1	18 996 €	9 890 €	20 937 €	31 728 €	53 413 €	0 €	28 518 €	0 €
			CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	BP 2025	CA 2025 (Provisoire)	BP 2026
		DRF	82 266 €	72 813 €	63 149 €	72 095 €	64 731 €	102 782 €	72 278 €	73 403 €
		RRF	121 000 €	124 500 €	136 000 €	140 110 €	146 162 €	111 500 €	109 515 €	141 501 €
		RRF - DRF	38 734 €	51 687 €	72 851 €	68 015 €	81 431 €	8 718 €	37 237 €	68 098 €
		Epargne brute	38 734 €	51 687 €	72 851 €	68 015 €	81 431 €	8 718 €	37 237 €	68 098 €
		Taux épargne brute	32.01%	41.52%	53.57%	48.54%	55.71%	7.82%	34.00%	48.13%
		Epargne nette	- 18 356 €	- 7 712 €	11 047 €	10 562 €	21 686 €	- 53 414 €	- 24 895 €	3 482 €
		Epargne de gestion	84 675 €	95 255 €	113 948 €	106 692 €	117 750 €	42 718 €	71 101 €	99 413 €
		Résultat de exercice	49 918 €	49 894 €	69 447 €	72 281 €	78 602 €	6 551 €	35 070 €	33 381 €
		Encours au 31/12 de chaque année	1 117 780 €	1 058 381 €	996 578 €	939 125 €	879 379 €	817 247 €	817 247 €	752 632 €
		CDD	28.86	20.48	13.68	13.81	10.80	93.74	21.95	11.05